

Conseil d'école n°1
Le 6 novembre 2015

I. Accueil de la nouvelle équipe des représentants de parents

Désignation des secrétaires de séances : STREITT Christophe
DE OLIVEIRA Amandine

II. Approbation du PV du Conseil d'école du 22 juin 2015

1 abstention
24 approbations
Le PV est approuvé.

III. Points soumis à la mairie

• **A la demande de l'école :**

Informations sur les travaux effectués et à venir :

- Les moisissures dans certaines classes

La directrice revient sur un problème récurrent évoqué lors d'un conseil d'école précédent ; il s'agit du problème des moisissures dans certaines classes qui même s'il n'y a pas de dangerosité en matière d'impact sur la santé des personnes, présentent néanmoins une apparence de vétusteté et de conditions de travail dégradées.

- Le plafond de la cage d'escalier sud du bâtiment 1

Deux dalles du plafond sont tombées, les murs suintent en cas d'humidité ; le taux d'humidité est important dans cette cage d'escalier. Il y a eu l'an dernier des chutes de petits morceaux de béton. La Mairie est prévenue de ce problème depuis 2014.

Des travaux vont être inscrits au budget 2016 ainsi qu'une étude sur l'isolation et la ventilation des bâtiments entraînant les problèmes constatés. Les travaux devraient se faire durant l'été 2016.

Dans le programme de rénovation des écoles de la commune de Hoenheim, l'école Bouchesèche devrait être concernée en 2020 après la rénovation de l'école maternelle du Centre.

Durant les vacances de la Toussaint, les toilettes du bâtiment 1 mis hors service en raison de pannes des chasses d'eau ont été révisées ; les réparations se feront une fois la livraison du matériel commandé.

La directrice rappelle la nécessité de prévenir le centre socio-culturel des travaux programmés pour une adaptation des conditions d'accueil des enfants.

Mme Cassel souhaiterait être informée de la réalisation des travaux, surtout que ceux-ci ont lieu la plupart du temps hors temps scolaire, pour pouvoir mieux gérer le suivi et repérer si d'éventuels dysfonctionnements résultent d'une nouvelle panne ou de travaux non encore effectués.

Pendant les vacances de la Toussaint, des VPI ont été installés dans toutes les classes prévues. Cependant, il n'y a toujours pas de connexion internet.

• **A la demande des parents :**

Les sanitaires du bâtiment 2

Ils ont fait l'objet de travaux durant les vacances de la Toussaint ; la situation s'est nettement améliorée depuis ces travaux ; les nuisances « odeurs nauséabondes » ont cessé.

Tarifification des NAP

Lors du dernier COPIL , à la demande des parents, le tarif des NAP devait être revu.

L'idée initiale était de mettre en place un coefficient/quotient familial. Pour valider ce projet il doit y avoir délibération du conseil municipal.

Par ailleurs, Mme Steible informe que des prochaines NAP se feront avec l'intervention de volontaires de services civiques. Les directeurs d'école seront associés à leur recrutement.

L'équipe sera donc renforcée prochainement.

Ceci étant, la mairie observe qu'il manque un coordinateur, ce qui pose des problèmes d'organisation et de coordination

Un COPIL ne pourra pas se tenir en décembre comme le souhaiteraient les parents mais Mme Steible se tient à la disposition des parents.

Présentation du sondage parents d'octobre 2015 (cf document joint)

Le taux de participation est de 72% ; à titre informatif, l'école compte 318 élèves scolarisés, le nombre de bulletins exprimés est de 231.

5 axes ont été proposés dans ce sondage : l'organisation des ALSH, la cantine, les NAP, la mise en place d'un service PEDIBUS

Les parents délégués ont souhaité questionner la communauté des parents sur la mise en place :

- d'un ALSH au mois d'août sur quelques semaines,
- d'un ALSH à Noël,
- d'un accueil le matin à partir de 7h30.

Une demande des ces trois prestations existe et répondrait aux besoins des familles dont les parents travaillent de façon régulière et continue, qui n'ont pas de familles (grands parents) à proximité.

Parmi les remarques les plus exprimées, il y a une attente :

- d'une communication auprès des enfants et parents sur la description des NAP proposées,
- la nécessité d'établir une relation de confiance entre les parents et les intervenants NAP
- des activités NAP plus attractives
- d'un vrai tarif ALSH tenant compte du quotient familial et des tarifs ALSH selon la consommation (le tarif 2 soirs devrait être 2 fois moins cher que le tarif 4 soirs),
- un tarif ponctuel plus accessible.

Sur le projet de mise en place de service de PEDIBUS (pour fin février, début mars 2016), les parents seront accompagnés par Eco-conseil (Eurométropole)

Il faudra organiser une réunion d'information, constituer un groupe de parents volontaires accompagnateurs, former ces parents, identifier et définir les lignes de pédibus.

Le matériel de sécurité, des supports d'animation seront fournis.

Il faudra compter 3 mois après la première réunion d'information.

IV. Points soumis à l'école à la demande des parents :

- **Tu es mon copain, tu n'es plus mon copain ; c'est beau/ c'est moche : difficultés autour du vivre ensemble.**

Ce sujet pose la question de la tolérance, des préjugés, de l'acceptation des différences, de la lutte contre les préjugés : ce sont des sujets traités REGULIEREMENT en classe, qui font l'objet de débats, de recherches de réponses pour mieux traiter le vivre ensemble.

Ces problèmes d'enfants peuvent aussi être débattus à la maison ; on peut armer les enfants à exprimer leur désaccord devant des camarades peu bienveillants (je ne suis pas d'accord que tu me dises ceci ou cela), à comprendre que cela fait partie des relations entre personnes, qu'on peut résister à des formes de méchancetés en exprimant un point de vue différent.

La question du beau/moche est souvent aussi lié à ce que les enfants apportent de la maison, vivent en dehors de l'école, acceptent comme critères compétitifs.

Les parents souhaitent savoir ce que l'école propose pour aller de l'avant sur ces problématiques, la directrice rend compte des outils et des pratiques pédagogiques existantes au sein de l'école, à savoir : débats de vie de classe, conseils des délégués, enseignement de l'EMC, Education civique et morale, qui sont mis en œuvre pour traiter ces sujets.

Par ailleurs il est important de responsabiliser les élèves et développer leur autonomie.

La vie de classe fait que ces événements sont présents au quotidien.

Ce type de commentaires, habituel entre enfants, mérite d'être traité à leur juste importance : si les parents remarquent des formes de souffrance effective chez les enfants, il ne faut pas hésiter à en référer aux enseignants ou à la directrice qui apporteront des réponses individuelles ou collectives selon les situations.

Il faut également noter une différence entre une souffrance et une vexation. Il est nécessaire que les élèves apprennent à communiquer et ils doivent comprendre les différents niveaux de gravité de comportements hors normes, apprendre à exprimer son désaccord, se défendre en faisant connaître son avis, son opinion.

Les enseignants et la directrice traitent de façon sérieuse les différentes situations de conflits entre enfants ; les réponses diffèrent selon les situations ; il y a toujours confrontations des points de vue entre les enfants, recherche d'un consensus, excuses explicites bien formulées, parfois des sanctions, des punitions de formes différentes.

En cas de situation « sérieuse », les parents sont toujours informés de l'incident.

Est-il possible d'intégrer cette problématique dans le projet d'école ?

Ce sera le cas comme présentation dans la suite de l'ordre du jour.

- **Gestion de la sortie des classes pour les familles avec enfants dans les deux écoles, élémentaire et maternelle.**

Effectivement, nous sortons sur les mêmes horaires mais le traitement concernant l'accueil et la surveillance des enfants est différent entre maternelle et élémentaire sur les entrées et sorties des élèves.

Passés 11h45, heure de sortie des classes, les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants ; si les parents ont du retard, les enfants les attendent, seuls, dans la cour ou devant l'école. Beaucoup de collègues attendent que tous leurs élèves soient cherchés ou les accompagnent en cas de retard chez la directrice. Les enseignants le font par conscience professionnelle et non par obligation de service.

A la maternelle, les enfants ne sortent jamais seul de l'école et sont toujours confiés à des adultes.

A l'école élémentaire, nous ne souhaitons pas modifier nos horaires ; une modification des horaires pourrait se faire en maternelle, voir si on peut décaler de 5 minutes les horaires de maternelle par rapport aux horaires de l'élémentaire.

L'expérience des fonctionnements montrent qu'il y a eu très peu de réels retards de parents liés aux horaires identiques entre les deux écoles.

Et puis les frères et sœurs de l'élémentaire peuvent apprendre à attendre de façon responsable leurs parents si nécessaire.

Cette question méritera d'être soumise en conseil d'école de maternelle ; pour tout changement d'horaire il faut l'accord de l'Inspecteur et du Maire. Le changement ne se fera pas en cours d'année scolaire.

V. Bilan de rentrée : organisation et fonctionnements pédagogiques

Présentation par la directrice du tableau des effectifs, de la répartition des élèves dans les classes, du nombre d'élèves monolingues, bilingues.

312 élèves au total ; perte de 6 élèves depuis le début de l'année pour cause de déménagement.

Présentation des fonctionnements pédagogiques :

– avec intervenants extérieurs :

- enseignement de la religion : 5 groupes en religion catholique (91 élèves) , 2 groupes en religion protestante (29 élèves) , soit un total de 120 élèves ; les autres élèves suivent un cours appelé « morale ». Tous les élèves suivent l'enseignement de l'EMC (enseignement moral et civique), nouvellement mis en place depuis la rentrée 2015.
- éducation musicale les lundis et jeudis après-midi avec la participation de Laurence Petassou, enseignante de l'Ecole de Musique ; 6 classes profitent de cet enseignement, en priorité tous les élèves de CE 2.
- ELCO, enseignement des langues et cultures d'origine dispensé en dehors du temps scolaire ; pour l'instant seul est mis en place l'enseignement du turc, il n'y a pas d'enseignant nommé pour l'arabe. Le cours d'italien a lieu à l'école du Centre.

– dispositif APC : aide aux élèves en difficultés

Le dispositif varie selon les cycles ; au cycle 2 deux séances de 45 minutes, au cycle 3 des créneaux d'une heure mais 36 heures annuelles. Les jours d'APC sont plutôt les mercredis et jeudis. Les APC concernent entre 3 et 6 élèves par classe.

– dotation généralisée en VPI, vidéoprojecteur interactif

L'équipe pédagogique est ravie de cette décision de la Mairie de Hoenheim de donner cette opportunité de pouvoir intégrer le numérique aux pratiques pédagogiques.

Une formation technique est prévue par le prestataire en novembre.

Une formation pédagogique de 12 heures sera mise en place par l'Inspection Strasbourg 6

Présentation des projets de classe

– CP/CE1 bil : une sortie au cinéma de Kehl (décembre), une sortie au Vaisseau (Janvier), un spectacle Le roi des sables (Mars), un projet d'un musée en Allemagne

– Deux Classes de CP : projet de sorties culturelles et 3 spectacles au TJP, un spectacle par trimestre (novembre, janvier et mai), une sortie au Vaisseau (février), une sortie au musée alsacien de Strasbourg (novembre)

– CE1/CE2: projet école et cinéma (novembre, mars et mai) et un projet Tente ta science

– CE2 Bil : une correspondance avec une classe allemande de Baden Os, une classe poney

– CM W & B: un projet Lire la ville (autour de l'architecture, opéra, arts, littérature...) et une sortie à l'opéra Don Quichotte

– CE2 H : sortie au cirque

– CE1 G : projet compost

– CM1/CM2 Bil : une sortie vélo à Kehl, une sortie à l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, une sortie au cinéma (ressemblances et différences entre le roman et son adaptation cinématographique).

– CM R : un projet Vivre ensemble (Odyssée citoyenne avec association Thémis)

VI. Point d'information sur le nouveau projet d'école (2015-2018)

Les trois axes et des propositions d'actions

Axe 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française et allemande : vocabulaire et lecture

- acquisition et utilisation de mots nouveaux : murs de mots, outil élève / école, arbre des mots insolites
- lire à voix haute de manière fluide et expressive : les grands lisent aux petits, enregistrements et vidéos de textes lus, lecture dialoguée de scénettes...
- améliorer la compréhension des textes : ateliers différenciés dans les classes

Axe 2 : Apprendre à mieux vivre ensemble et favoriser l'éco-citoyenneté

- développer la solidarité au sein de l'école, des enfants, avec les familles : participation aux actions de solidarité : ELA, Téléthon, Banque alimentaire, JPA, mise en place de dispositifs de tutorat entre élèves dont aide dans les classes, brigades des liseurs, jeux dans la cour...
- impliquer les élèves dans la vie scolaire et dans les prises de décisions concernant le mieux vivre ensemble : conseils d'école, mise en place de débats dans les classes, débats philosophiques, débats autour de problématiques constatées, mise en place de dispositifs collectifs, concertés pour une meilleure gestion des récréations...
- engager les élèves en faveur de la labellisation éco-école : participation aux actions éco-école...

Axe 3 : Développer les connaissances culturelles, les pratiques artistiques et sportives en s'appuyant sur la pédagogie de projets

- développer la sensibilité artistique : pratiques artistiques et exposition de travaux d'élèves pour embellir l'école, musées de classe
- élargir l'horizon culturel : programme de sorties scolaires, cahier d'expériences culturelles
- développer le sens de la responsabilité, du respect et de l'exigence par la pratique sportive : participation aux manifestations sportives de la circonscription, les aînés encadrent les plus jeunes.

VII. Présentation des comptes OCCE : école et classe

Avec les finances de la coopérative Ecole, la directrice informe que tous les enfants de l'école vont bénéficier de 6 € de crédit pour les sorties pédagogiques ; les 7 classes de l'école n'ayant pas leur compte OCCE propres bénéficieront de 6 € supplémentaires pour sorties pédagogiques.

Présentation des comptes des classes de :

Mme Wendenbaum

M. Roth

M. Eyermann (les deux classes bilingues de CM 1 /2)

Mme Bartling prendra la relève du compte OCCE de Mme Mouric qui a quitté l'école.

Présentation des comptes OCCE Ecole par la directrice.

Clotûre du conseil d'école par le Pot de l'amitié